



Tennis Club de Crozon

2, rue Voltaire 29160 Crozon

✉ tenniscrozon@gmail.com

📞 +33 2 98 26 98 72

SAISON 2025 / 2026 ADHESION JEUNE (dont licence FFT 23€)

IDENTITE (à remplir intégralement)

NOM : PRÉNOM : TÉL :

Sexe : M F Age : ans Date de naissance :

Adresse : CP : Ville :

Mail : Profession :

Souhaite participer aux championnats par équipe : OUI NON Classement :

ADHESION SIMPLE 105 €	ADHESIONS AVEC COURS 28 séances d'1h15 190 €	MINI 13 TENNIS (5 – 7 ans) 28 séances d'1h 135 €
-------------------------------------	---	--

MODE DE PAIEMENT :

Chèque €
Autre €

(Paiement possible en 3, 4 ou 5 fois)

Cette adhésion vous donne droit à 5 invitations gratuites vous permettant de jouer avec un partenaire de votre choix non adhérent au club. Ces invitations sont portées sur votre compte TENUP. Dépassé ces 5 heures offertes vous pourrez acheter 5 autres invitations pour un coût de 25€

Remarque : les licenciés bénéficient des garanties contractuelles de leur licence. Les garanties supplémentaires restant à leur charge.

La réservation sur TEN'UP est obligatoire lorsque vous occupez un court et l'identité des joueurs figurant sur cette réservation doit correspondre aux personnes présentes sur le court.

HORAIRES DES COURS

LUNDI	17H30/18H45	Compétition - confirmé
MARDI	17H30/18H45	Débutant – semi confirmé
MERCREDI	14H/15H 17h30/18h45	Mini tennis Semi confirmé
JEUDI	17H30/18H45	Compétition



Tennis Club de Crozon

2, rue Voltaire 29160 Crozon

✉ tenniscrozon@gmail.com

📞 +33 2 98 26 98 72

RÈGLEMENT DE L'ÉCOLE DE TENNIS - SAISON 2025/2026

Les cours débutent courant septembre pour 28 séances de 1h15.

IMPORTANT :

Avant de déposer leurs enfants, les parents doivent s'assurer qu'il y a bien un responsable du club pour les accueillir.

La responsabilité des enseignants n'est engagée que durant le temps des cours.

Les parents veilleront à récupérer leurs enfants dans les locaux du club et non sur le parking.

Il est recommandé de ne pas laisser les enfants en bas âge sans surveillance parentale dans l'enceinte du club.

L'inscription d'un enfant à l'école de tennis entraîne l'autorisation parentale pour les déplacements nécessaires à cette activité : compétitions, stages, sorties.

Les parents s'organiseront entre eux avec leurs propres moyens pour accompagner les enfants.

Tout cours annulé en cas d'absence d'un professeur sera remplacé par un cours durant l'année, les élèves étant prévenus dans les meilleurs délais. Tous les cours sont assurés en cas d'intempéries.

Les cours sont payables pour l'année entière. Toute année tennistique est due dès le premier cours et aucun remboursement ne sera effectué en cours d'année en cas de désistement, blessure, déménagement, etc...

(Prévoir de prendre une assurance complémentaire par le biais de votre licence FFT ou autre).

Certificat médical : un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur devra être rempli et signé. Si une seule réponse «oui» est cochée, un certificat médical sera obligatoire.

Les joueurs doivent respecter le matériel mis à disposition sur les courts de tennis.

Les enfants doivent avoir un comportement respectueux.

Une tenue correcte est exigée, chaussures de tennis obligatoires pour préserver la surface des courts. Dans le cas contraire le TC Crozon se réserve le droit de refuser l'accès au cours à l'adhérent.

Le TC Crozon décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol dans ses locaux.

Droit à l'image : Nous pourrions être amenés à utiliser des photographies des élèves de l'école de tennis sur notre site internet, page Facebook ou dans le club house. Conformément à la loi, le libre accès aux données photographiques qui concernent votre enfant est garanti. Vous pourrez à tout moment vérifier l'usage qui en est fait et disposer du droit de retrait de cette photographie si vous le jugez utile. Si vous souhaitez que la photographie de votre enfant ne soit pas utilisée dans les conditions ci-dessus, nous vous demandons de bien vouloir nous signifier votre refus à l'adresse de messagerie du club : tenniscrozon@gmail.com

Date

L'Adhérent (ou son représentant légal)

(Signature précédée de la mention manuscrite " lu et accepté")